Aix en Provence, le 26 juin 2025

Mesdames les membres de la délégation de la mission pour les Etats Généraux de l'Insertion et de la Probation,

Vous vous déplacez vendredi 27 juin auprès du SPIP des Bouches du Rhône, plus précisément au siège du SPIP 13 et de l'antenne de Marseille dans le cadre de la mission qui vous a été confiée par le ministre de la Justice et garde des Sceaux le 25 mars 2025.

Les personnels du SPIP 13 vous souhaitent la bienvenue. Quelques que soient les contextes, ils sont toujours bienveillants à l'égard des autorités qui viennent à leur rencontre pour échanger sur la vision de leurs missions, sur les besoins qui sont les leurs pour les porter. La démarche reste peu commune. Et ces personnels sont fiers de ce qu'ils font, soucieux de ce qu'ils pourraient faire de mieux.

Les deux organisations professionnelles représentatives des personnels du SPIP 13, dont nous sommes, sont invitées à échanger avec vous de 15h30 à 16h. C'est le cœur lourd, notre organisation ayant toujours privilégié le dialogue et les échanges de fond, que nous devons décliner cette invitation.

30 minutes, pour deux organisations professionnelles représentatives de plus de 250 personnels, pour échanger sur l'état de nos services et l'avenir de nos missions ; un passage éclair de quelques heures prévoyant des rencontres avec des agents du SPIP, du secteur associatif et d'autres acteurs ; le choix de la seule antenne de Marseille là où les autres sites, bien en peine de ne pouvoir vous exposer la réalité de leur réalité quotidienne et de la situation dans le SPIP 13, ne nous semble pas répondre aux enjeux inhérents à la situation de l'exécution des peines en France, à la démarche de réflexion telle que présentée par la chancellerie.

Cela s'inscrit dans le sillage d'une communication quelque peu obscure sur le programme qui se dessine pour les prochains mois, et de choix qui questionnent dans la construction du dispositif et le lancement des EGIP intervenu place Vendôme il y a 48 heures. De là à penser que la démarche ne serait pas sincère, il n'y a qu'un pas pour des personnels bien malmenés institutionnellement et politiquement.

Les questions qui sont posées par les EGIP aux personnels sont des questions pour la plupart posées depuis 20 ans ; auxquelles il a été répondu à travers une longue liste de rapports institutionnels (rapports parlementaires tant du Sénat que de l'Assemblée nationale ; rapports de la Cour des Comptes ; audits et enquêtes diverses ; larges travaux partagés et illustrés ayant précédé les conclusions de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive en 2013 etc.). A certains égards nous avons le sentiment de nous répéter et de perdre notre temps. Et ce temps nous est précieux. Représentants d'organisations professionnelles, nous n'avons pas, et ne souhaitons pas de détachement syndical pour militer à l'échelon local. Nous évoluons dans des structures particulièrement carencées en ressources humaines. Il nous faut être pragmatiques. Il nous faut aussi parfois montrer notre lassitude, si ce n'est notre colère.

Si nous regrettons de devoir nous absenter devant vous, nous nous devons d'exprimer cette colère et l'impatience des personnels que nous représentons. Les actes doivent succéder aux mots.

Dans l'attente, nous vous souhaitons toutefois bonne réception d'une contribution écrite, et nous souhaitons que le temps qui ne nous sera pas consacré, soit directement consacré aux agents que vous rencontrerez sur le terrain.

Veuillez agréer, mesdames les membres de la délégation pour les EGIP, l'expression de nos sentiments distingués.

La section départementale du SNEPAP-FSU des Bouches du Rhône